MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,

Le **conseil municipal** de Saint Mamert du Gard réuni ce jour, vous demande de faire appliquer l'avis du Conseil Supérieur de la Fonction Publique, qui s'est prononcé le 25 janvier 2005 pour l'annulation de la sanction à l'encontre de Roland Veuillet, Conseiller Principal d'éducation du lycée Dhuoda de Nîmes.

Le **conseil municipal** considère que la mutation disciplinaire dont est victime M. Veuillet, depuis septembre 2003, à 300 km de ses trois enfants et de son épouse, nous semble être un acte de répression.

Après plus d'un mois de grève de la faim, nous attendons que le responsable politique que vous êtes, débloque d'urgence cette situation qui devient humainement très dangereuse.

Comptant sur une intervention très rapide de votre part qui permettra à notre concitoyen d'exercer à nouveau ses fonctions au plus près de sa famille, recevez Monsieur le Premier Ministre, nos sincères salutations.

Les élus,